



SIEGE DE LA LIGUE DE BRETAGNE

Présents : Bellat Guillaume, Brazidec Carole, Cantin Gérard, , Gaigne Jean Pierre, Gueguen Joëlle, Mercier Magali, Le Meur Pierre, Guillerm Edouard, Monet Laurent, Le Béchenec Stéphane, Pollie Valérie, Annie Gauthier, Gwenael Quinton, Sylvie Le Vigouroux

Excusés : Franck Buhé, Carn Jean Yves, Philippe Grijol, Drouère Bernard.

Absents : Sophie Morvay, Thierry Le Bars, Sylvana Macis, Catherine Brusseau, Michael Benoit, Nathalie Le Breton.

Assistent : Moreul Annie, Neveu Cathy, Gravé Lionel, Kada Ali, Périscic Mirko.

Secrétaire de séance : Cathy Neveu

Le Conseil d'administration souhaite un prompt rétablissement à Marcel Dulong, en convalescence.

Le quorum étant atteint la présidente Sylvie Le Vigouroux ouvre la séance

APPROBATION DES PV DE CA 26 MAI 2018 ET 27 OCTOBRE 2018 :

Les 2 PV sont adoptés à l'unanimité – ils sont consultables sur le site de la LBHB

DEMISSIONS

La présidente fait part des 2 démissions qui lui sont parvenues :

- Jean-Luc Thomas, président COC Territoriale, démission reçue le 13 décembre 2018.

Magali Mercier a assuré l'intérim de la présidence de la COC, avec l'approbation du CA, jusqu'à ce jour.

- Olivier Louette, président de la Commission Territoriale des Litiges, démission reçue le 28 décembre 2018.

COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Sur proposition de Sylvie le Vigouroux, le conseil d'administration se prononce sur la cooptation d'un nouveau membre, en la personne d'Annie MOREUL (Laita Guidel HB)

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION :

Cette cooptation sera soumise à l'Assemblée générale du 15 juin 2019.

ELECTION à la PRESIDENCE DE LA COC TERRITORIALE

La Présidente demande si un administrateur est candidat à la présidence de la COC.

Annie Moreul se déclare candidate à la présidence.

Le conseil d'Administration passe aux votes.

Annie Moreul est élue à l'unanimité.

La nouvelle présidente va proposer dès le début de la semaine prochaine la nouvelle composition de la commission. Elle informe le CA de sa volonté de poursuivre l'aventure avec l'équipe précédente, qu'elle va interroger ce week-end pour connaître leur position sur la poursuite de cette mission.

ELECTION à la PRESIDENCE COMMISSION TERRITORIALE DES RECLAMATIONS ET LITIGES

La Présidente demande si un administrateur est candidat à la succession d'Olivier LOUETTE.

Aucun administrateur ne pose candidature.

Sylvie Le Vigouroux informe le CA, qu'elle a échangé avec Franck Buhé, sur cette fonction.

Franck réfléchit à cette sollicitation.

Le Conseil d'administration sera interrogé par voie électronique si nécessaire.

EURO FEMMIN 2018

Au dernier Conseil d'Administration la présidente était inquiète concernant la billetterie sur le site de Brest. Aujourd'hui elle dit sa satisfaction et son soulagement: 77% de remplissage. Le samedi guichet fermé pour le 1^{er} match – bon remplissage pour le 2^e match - Le lundi a été le moins satisfaisant - Le mercredi 3000 places vendues.

Points négatifs : la soirée de répétition n'a pas pu se faire (en cause le changement d'horaire), peu de personnes aux VIP, la relation avec le COLO n'est pas très simple, les achats billets en ligne ont été difficiles. Le cahier des charges international, quant à lui est insupportable.

Points positifs : relation avec les partenaires (ville de Brest, Conseil Régional, milieu scolaire, Intersport, Le Télégramme...), Superbe ambiance à Brest et ailleurs, une vraie réussite du défi français.

Gérard Cantin intervient pour saluer et remercier le Conseil Général 29 (subvention 8000 euros)

Le Conseil d'administration espère que les efforts du handball breton pour l'organisation de cet événement (115 000 euros) porteront leurs fruits (développement, augmentation de licenciés...)

Bilan Challenge des clubs :

- 1) Pays de Lesneven (220)
- 2) AL Trébeurden (120)
- 3) Cavan HB (57)
- 4) HB Beaussais Frémur (50)
- 5) Guerlesquin HB (50)

La nouvelle Salle Cesson Sévigné va bientôt ouvrir ses portes : la ligue de Bretagne pourra réfléchir sur des évènements aussi de ce côté-là, pour favoriser et tisser les liens avec les collectivités du bassin rennais.

POINT SUR LES LICENCES :

26 924 licences à ce jour : soit -494 par rapport au 31 mai 2018
Masculines = 15 940 (-571) Féminines = 10 984 (+77)

Constats : les dirigeants sont essentiellement des hommes – la représentativité par sexe est très déséquilibrée dans le 35 et le 56 - Les pratiques non compétitives (sans licences) peuvent mettre en danger le développement du handball.

LE POINT SUR LA FUSION

Présentation du calendrier et le point sur les étapes par Lionel Gravé :



Le conseil d'administration retient la date du 25 mars pour réunir les 5 CA sur un lieu unique (Centre technique Henri Guérin à PLERIN)
L'ordre du jour portera uniquement sur les traités de fusion et la modification des Statuts et du Règlement Intérieur de la Ligue de Bretagne de handball. (7 résolutions à voter)
Les AG se tiendront le 15 JUIN à Plouvorn.

MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Cathy Neveu présente la V6 des projets. Elle informe le CA que le président de la Commission nationale des Statuts et de la réglementation de la FFHB Claude Perruchet est en possession de cette version, et que quelques réajustements peuvent encore intervenir après relecture par le service juridique fédéral.

Intervention de Pierre Le Meur sur la gouvernance : quels liens entre les salariés et les élus ?
Cathy Neveu interroge le CA sur la présence des salariés dans le débat. Carole Brazidec acquiesce et demande que les 2 salariés quittent la salle.
Les 2 CTS restent en séance.

La directrice Administrative Cathy Neveu et le Directeur Général Lionel Grave sortent de la salle.

Gérard Cantin quitte la séance.

Retour de Cathy Neveu et Lionel Gravé.

LES SECTEURS

Valérie Pollie présente l'état des lieux : 10 réunions prévues à ce jour sur 16. (La première s'est déroulée le 4 février)

C'est la disponibilité des salles qui pose problème pour ceux qui n'ont pas encore arrêté de date (problème logistique)

Les membres du groupe de travail se positionnent sur les réunions pour les animer, s'assurer d'être 2 par réunion. La consigne : être attentif et ne pas monopoliser la parole, laisser les gens s'exprimer.

Sujet incontournable : la fusion, leur expliquer l'organisation, le projet, ce qui va se passer à l'AG, rassurer les clubs.

Directive : répondre à toutes les questions, si ce n'est pas possible sur le moment on le fera par la suite. Relever toutes les interrogations, les questionnements... Laisser un moment de libre d'échange...

COMMUNICATION - MARKETING

En l'absence de Philippe Grijol, Magali Mercier présente un point d'étape :

- Fusion des sites Internet
- Fusion des réseaux sociaux (gros travail de Hugo Andrieu, Didier Jehanno et Sandra Cadiou)
- Création HBZH LE MAG : téléchargeable, mais souhait d'un support magazine (voir d'un projet liseuse) : les clubs sollicitent le service communication pour être « interviewés », mais besoin de rédacteurs d'articles...)
- La newsletter (7 ou 8 par an) réservée aux administrateurs et professionnels : les présidents des commissions vont être sollicités, les professionnels également.
- Mise en valeur de la Prénationale Masculine et la Nationale 3F : chaque vendredi un match choc annoncé, et le lundi un résumé proposé.

Perspectives :

- Abonnement (4 numéros) – logiciel de visualisation en ligne
Communication interne
- S'équiper d'un outil CRM (Customer Relationship Management) outil de gestion de la relation clients, de contacts.
 - o Base de données unique (traiter l'information envoyée, la segmenter en fonction de l'objet de l'information, cibler le public)
 - o réalisation

MARKETING

- renouvellement partenariat Caisse d'Epargne
Rencontre vendredi : Philippe Grijol+ Benjamin Chatard = très satisfaisant, le contrat de renouvellement est signé.
- Partenariat Hummel et Intersport
- Rendez-vous téléphonique avec LIDL pour EBH, stages d'été et Grands Stades.

L'ARBITRAGE

Laurent Monet rappelle que la réforme de l'arbitrage est une commande de la FFHB (AG FFHB 2016 à Nancy)

La Commission Territoriale de l'Arbitrage est composée de 9 membres (25 personnes en CTA élargie avec pôle désignation, formation...)

Constat : manque de coordination entre la CTA, la COC, le développement... travail important à entreprendre avec les commissions. On est en milieu du mandat.

Retours sur les suivis vidéo (Loic Weber) : très positifs.

Les clubs souhaitant acquérir une caméra, demandent des conseils sur le matériel le mieux adapté. La vidéo est une réponse à des activités qu'on devra faire, ne pas rester dans nos habitudes, les nouvelles technologies nous le permettent.

Actuellement la CTA compte 2,5 ETP (Yann le Moine, Loic Weber et Serge Desnoes)

Gwenaël QUINTON ARBITRAGE : accompagnement des jeunes : être attentif et vigilant.

QUESTIONS DIVERSES

Mirko : beaucoup de projets ambitieux et innovants auprès de la Fédération, des institutions. Il faut les valoriser car ils ne sont pas assez récompensés. (Pas que l'aspect financier).

Le pack de développement ne répond pas à nos attentes.

Le territoire breton pas assez représenté à la FFHB.

18 et 19 MAI BAIE DARMOR / REPORTER la date :

Permettre au club, de reporter avant le 18-19 mai, avec l'accord des clubs adverses.

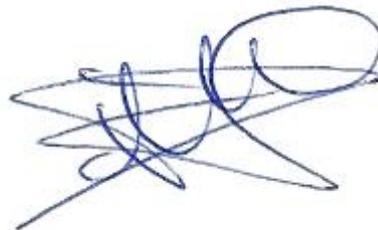
Intervention Ali Kada : faciliter pour réussite, Territoire se positionner, une collaboration avec le club et la Ligue de Bretagne de Handball. Réponse Sylvie : elle est en relation avec le club organisateur.

Sylvie LE VIGOUROUX



Présidente LBHB

Valérie POLLIE



Secrétaire Générale LBHB